

**Compte rendu du conseil de classe de la TES1**

Le conseil de classe s’est tenu le lundi 8 juin, en visio, sous la présidence de Madame Pointet, proviseure

Professeurs présents :

**Madame Dumas** :professeur de SES, Sciences Sociales et Politiquesetprofesseur principal

**Monsieur Henry** : professeur de Mathématiques etprofesseur principal

**Madame Soucille** : professeur d’Histoire-Géographie et EMC

**Monsieur Kenny** : professeur d’anglais

**MonsieurCarbonell** : professeur d’Allemand

**Monsieur** **Assanelli** : professeur de Philosophie

**Madame Munoz** : professeur d’Espagnol

**Madame Gauben** : professeur d’EPS

Vie scolaire non représentée

Les représentants des élèves :

Flavie Mace et Louise Albinet

Les représentants des parents :

Bernadette Pourcher et Nadia Mateus

Ce conseil de classe se déroule en visio. Madame Pointet souligne la particularité de la période puisque les élèves ne sont pas retournés en cours depuis le 16 mars. Ils ont eu des cours en visio ou ont reçu leur travail via l’ENT

Remarques des élèves :

Quelques problèmes de connexion, une motivation pas toujours au rendez-vous.

Les élèves remercient leurs professeurs pour leur aide pendant le confinement

Remarques des parents :

Les parents saluent l’engagement des professeurs principaux pendant la période de confinement qui ont mis en place des visios régulièrement

Ils regrettent l’absence de cours de philosophie et la multiplicité des supports qui ne leur ont pas toujours permis de voir où en était leur enfant.

Remarques de madame Pointet

Presque tous les élèves ont leur bac. Seuls deux élèves seraient soumis à l’oral de rattrapage mais leur dossier est encore examiné par l’ensemble des professeurs.

Dans le cas de cet oral, les élèves auront à choisir 2 matières. Les professeurs concernés par ces matières les aideront, soit en distanciel, soit en présentiel au lycée, à préparer leur oral

A partir de mercredi 10, les élèves pourront, consulter leurs appréciations trimestriels sur l’ENT mais surtout **devront valider leurs notes sur leur livret**, livret qui est lu par la commission d’attribution du baccalauréat. En cas d’erreur sur ce livret, il faudra informer les professeurs principaux qui feront les corrections

Examen des appréciations :

Madame Dumas et monsieur Henri ont procédé à la lecture, pour chaque élève, des appréciations sur le bulletin, puis à celle sur le livret ainsi que l’avis (très favorable, favorable ou doit faire ses preuves) pour l’obtention du bac même si celui-ci n’est plus si déterminant puisque tous les élèves ayant 10 de moyenne l’ont déjà obtenu.

La moyenne générale dans le livret pourra être légèrement modifiée à cause de l’EPS où les élèves ont passé 2 épreuves du bac, et en langues où la compréhension orale passée aussi par les élèves compte pour moitié dans l’épreuve de langue

27 élèves ont reçu un avis très favorable

8 élèves ont reçu un avis favorable

22 élèves ont obtenu les félicitations

7 élèves ont obtenu les encouragements

Les professeurs sont très satisfaits du travail de cette classe et certains la qualifie même d’exceptionnelle .

Bernadette Pourcher - Nadia Mateus